



Petit lexique numérique pour la didactique de la langue-culture française

Sophie Aubin

Universitat de València, Espagne

GERFLINT, France

sophie.aubin@uv.es

<https://orcid.org/0000-0001-7425-3324>

Résumé

L'emploi direct de termes anglais dans le domaine du recours aux technologies numériques, même lorsqu'il s'agit de recherches consacrées à l'enseignement-apprentissage de la langue française est un paradoxe dans lequel les enseignants-chercheurs en langue-culture française ne souhaitent pas tomber. Entre les usages déjà très répandus de l'anglais de certains termes dans nos sociétés numériques d'une part, et les actions des autorités ministérielles pour nous proposer et légaliser les termes à employer *en bon français* d'autre part, la didactique du français langue internationale a un rôle déterminant à jouer. D'où l'utilité d'un petit lexique fondé sur des termes qui ont été utilisés dans les articles du dix-septième numéro de *Synergies Espagne* principalement consacré à l'apprentissage mobile du français.

Mots-clés : terminologie, langue française, numérique, Journal officiel, *FranceTerme*

Pequeño léxico digital para la enseñanza de la lengua-cultura francesa

Resumen

El empleo directo de términos ingleses en el ámbito del recurso a las tecnologías digitales, incluso en investigaciones dedicadas a la enseñanza-aprendizaje de la lengua francesa, es una paradoja en la que los docentes-investigadores en lengua y cultura francesa no desean caer. Entre los usos ya muy extendidos en inglés de ciertos términos en nuestras sociedades digitales, por un lado, y las acciones de las autoridades ministeriales para proponer y legalizar los términos que deben emplearse *en buen francés*, por otro, la didáctica del francés como lengua internacional tiene un papel determinante que desempeñar. De ahí la utilidad de un pequeño léxico basado en términos que se han utilizado en los artículos del decimoséptimo número de *Synergies Espagne*, dedicado principalmente al aprendizaje móvil de la lengua francesa.

Palabras clave: terminología, lengua francesa, digital, Diario Oficial, *FranceTerme*

Small digital lexicon for teaching French language and culture

Abstract

The direct use of English terms in the field of digital technology, even in research dedicated to the teaching and learning of the French language, is a paradox that French language and culture researchers do not wish to fall into. Between the already widespread use of certain English terms in our digital societies on the one hand, and the actions of ministerial authorities to propose and legalize the terms to be used in good French on the other, the didactics of French as an international language has a decisive role to play. Hence the usefulness of a small lexicon based on terms that have been used in the articles of the seventeenth issue of *Synergies Espagne*, mainly devoted to mobile French learning.

Keywords : terminology, French language, digital, Official Journal, *FranceTerme*

Introduction

Suite à la lecture des articles de ce 17^e numéro, nous avons constaté que la plupart des auteurs et par conséquent leurs relecteurs ont visiblement été confrontés à trois tendances dans la manière d’aborder la terminologie numérique en didactique de la langue-culture française :

- emploi direct et sans indications complémentaires du terme anglais que le lecteur habitué des appareils mobiles, des applications, des plateformes et des réseaux sociaux comprendra aisément (*streaming, buzz, feedback, followers, smartphone, etc.*) ;
- choix du terme en anglais avec mention de l’équivalent en français entre parenthèses (*M-learning, apprentissage mobile en français*) ou inversement, choix du terme en français avec mention de l’équivalent en anglais entre parenthèses (*apprentissage mobile, M-learning en anglais*) ou avec des compléments et explications ;
- emploi direct en français d’une terminologie de spécialité (celle de l’intelligence artificielle notamment) qui n’est peut-être pas encore connue par tout lecteur francophone : *invite, sortie, etc.*

Quel que soit le niveau de chacun en compréhension de la terminologie numérique, force est de constater que nous traversons une période d’instabilité et de difficulté, brusquement renforcée par les turbulences de l’arrivée et de l’installation rapides des intelligences artificielles, à tel point

que nous ne savons pas toujours de quoi il est précisément question. À cela s'ajoute forcément un contraste générationnel : des mots et expressions peuvent être familiers chez les étudiants alors que l'enseignant, même aguerri au recours des outils numériques pour l'enseignement de la langue-culture française, ne les utilise ou ne les connaît pas. Les quelques dictionnaires de didactique des langues que les didacticiens consultent encore souvent¹ sont préhistoriques sur ce terrain.

La *Délégation générale à la langue française et aux langues de France*, Ministère français de la culture a bien publié en 2022 un *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche. Termes, expressions et définitions publiées au journal officiel* accessible en ligne mais les intelligences artificielles n'avaient pas encore fait leur entrée massive chez les apprenants et par conséquent dans les systèmes éducatifs. Le *glossaire* (en ligne) du *Centre européen pour les langues vivantes* dans sa version française ne couvre pas, à ce jour, les besoins en terminologie numérique : nous n'y avons trouvé que deux expressions « littératie numérique » et « Web social-web participatif ».

La rédaction de *Synergies Espagne*, suivant la mission du GERFLINT (Groupe d'études pour le français langue internationale auquel elle appartient) privilégie, autant que possible, l'emploi de termes français légalement reconnus, enregistrés et définis dans les textes officiels diffusés par *FranceTerme*, site du Ministère français de la culture, consacré aux termes recommandés par la Commission d'enrichissement de la langue française et publiés au *Journal officiel de la République française*² ou par d'autres organismes officiels, tels que la *Commission nationale éthique et libertés* (CNIL). Le risque de provoquer quelques incompréhensions et hésitations chez le lecteur existe. En effet, les termes « ordiphone, dialogue en ligne, microrécit » par exemple, peuvent dérouter, contrairement à « smartphone, chat, story ». Cependant, au-delà de la « défense » de la langue française, le rôle de la terminologie française dans l'enrichissement de l'enseignement-apprentissage de la langue française est de toute évidence à valoriser. Ce qui est certain, c'est que faute d'emploi et d'usage

¹ Le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Cuq, J-P. dir. 2003. Asdifle, CLE international par exemple)

² Extrait de la présentation du site. Les définitions publiées sur *FranceTerme* et parues au *Journal Officiel* de la République française sont reliées aux définitions de la 9^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (2024).

doublés d'une bonne diffusion numérique, les termes français, aussi officiels et recommandés soient-ils, ont peu de chance de surnager dans le monde numérique.

Nous allons par conséquent rassembler les termes français qui ont, pour la plupart, été utilisés dans les articles de ce numéro et qui réalisent souvent un exercice d'équilibriste entre une existence légale et un usage fragile. Chaque terme s'appuie sur la définition extraite de *FranceTerme* inscrite au *Journal officiel de la République française* lorsqu'elle existe ou sur d'autres sources les plus officielles possibles, définitions auxquelles nous ajouterons un commentaire s'il s'avère nécessaire.

✧ **Apprentissage mobile**

« Apprentissage mobile » est introuvable à ce jour sur la plateforme *FranceTerme* (Délégation générale à la langue française et aux langues de France, DGLF). Il en est de même pour le *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche* (DGLF, 2022) publié par la même institution.

En revanche, l'Office québécois de la langue française, dans son *Grand dictionnaire terminologique* (GDT) l'a défini ainsi en tant que « terme privilégié » : *Mode d'apprentissage basé sur l'accès à une ressource de formation à partir d'un terminal mobile*. Mais cette fiche³ consacrée à *l'apprentissage mobile*, qui a le mérite d'avoir été précoce par rapport aux autorités françaises, n'est pas actualisée depuis 2006.

✧ **Application mobile**

Application mobile, comme « apprentissage mobile », est introuvable à ce jour sur la plateforme *FranceTerme*. La *Commission nationale éthique et libertés* nous en donne cette définition en 2024 dans le contexte de ses recommandations :

La notion d'application mobile désigne les logiciels applicatifs distribués dans l'environnement des téléphones mobiles multifonctions (ou smartphones) et tablettes, c'est-à-dire des terminaux individuels et portatifs,

³ <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8351325/apprentissage-mobile> [consulté le 15 octobre 2024].

permettant un accès au réseau Internet ainsi que, le plus souvent, au réseau téléphonique, et pouvant permettre l'installation et l'exécution d'applications tierces en leur sein. Cette notion inclut l'ensemble des typologies d'applications, qu'elles soient utilisées dans un contexte privé ou professionnel (CNIL, 2024 : 5).

✧ **Avatar**

Personnage ou objet de synthèse évoluant dans un décor réel. FranceTerme, Journal officiel du 18/01/2005.

Cette définition officielle mériterait d'être développée et actualisée pour l'enseignement. Celle du *Larousse en ligne* est plus convaincante : *Personnage virtuel que l'utilisateur d'un ordinateur choisit pour le représenter graphiquement, dans un jeu électronique ou dans un lieu virtuel de rencontre.* L'utilisation d'avatars en didactique du français langue étrangère fait partie du paysage didactique depuis une décennie plus ou moins⁴.

✧ **Bouche à oreille, bouche à oreille électronique**

L'équivalent officiel en français de « buzz » ou l'expression la plus proche est toujours en 2024 et depuis 2007 « bouche à oreille » enregistrée dans le domaine de l'économie et de la gestion des entreprises, sans définition consacrée au monde de l'éducation. Voici la définition de « bouche à oreille électronique » :

Technique mercatique reposant sur la transmission de proche en proche, par voie électronique, de messages commerciaux. FranceTerme, Journal officiel du 12/06/2007.

Il est évidemment difficile voire impossible à ce stade d'intégration de « buzz » dans l'usage en français d'essayer de promouvoir ou d'imposer « bouche à oreille » dans l'immersion numérique, fort éloignée de la

⁴ Le groupe d'innovation pédagogique de l'Universitat de València, *SLATES*, fondé en 2012 et désormais « consolidé », est né dans l'utilisation d'avatars pour l'enseignement des langues dont la langue française dans le cadre de la plateforme « Second Life » : https://sites.google.com/view/slates-red-innovac-educativa/#h.p_WKkBeu_CHQsG [consulté le 15 octobre 2024].

communication et des apprentissages mobiles. Cependant, s'agissant de l'enseignement du français, pourquoi ne pas profiter de quatre planètes alignées : l'ancienneté de l'expression, son appartenance à la langue courante, sa richesse sémantique, sa présence dans les voies et voix électroniques.

✧ Dialogue en ligne

Bien avant le « gros chat » dont il sera question ci-après, nous avons eu et avons toujours le dialogue en ligne : *Conversation entre plusieurs personnes connectées en même temps à un réseau, qui échangent des messages s'affichant en temps réel sur leur écran. FranceTerme, Journal officiel du 05/04/2006.*

Nous ne résistons pas à la tentation de citer l'ancêtre du dialogue en ligne. Il s'agit de « causerie », paru au Journal officiel du 16 mars 1999, remplacé par « dialogue en ligne » en 2006.

« Dialogue en ligne », au lieu de « chat », semble avoir peu de succès alors que son inscription au journal officiel a 14 ans. Il va de soi que les enseignants en français peuvent contribuer à son usage, avec les expressions « dialogue écrit en ligne », « dialogue oral en ligne » et tous les outils qui les rendent possibles, très pertinents pour l'enseignement-apprentissage et la pratique du fonctionnement de la langue-culture française, sans oublier « causerie » ...

✧ Dialogueur, dialogueur pédagogique

Le fameux « robot conversationnel » *ChatGPT* est un *dialogueur*.

Dialogueur : *Logiciel spécialisé dans le dialogue en langage naturel avec un humain, qui est capable notamment de répondre à des questions ou de déclencher l'exécution de tâches. FranceTerme, Journal officiel du 09/12/2018.*

Pour le domaine pédagogique, la France dans ce cas semble avoir accéléré le train de la terminologie officielle et pris les devants car elle donne, un an après le débarquement de *ChatGPT*, une définition exclusivement consacrée à ce domaine et sans signaler à ce jour un

« équivalent étranger » (c'est-à-dire le terme en anglais), ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'une initiative française (ce qui reste à vérifier).

Dialogueur pédagogique : *Outil numérique de cyberformation alimenté par l'intelligence artificielle, contrôlé par des agents humains, utilisé sous la supervision d'un enseignant, et qui personnalise le contenu de la formation en fonction des réponses de l'apprenant. FranceTerme, Journal officiel du 12/12/2023.*

C'est l'occasion de souligner, et c'est le cas pour bien d'autres termes français, combien le mot « dialogueur » peut facilement entrer dans les échanges enseignants-apprenants et s'adapter aux besoins des apprenants en langue française, ceux-ci ayant avant tout, comme nous savons, le besoin de s'entraîner à *dialoguer* par écrit et oralement, même si rien ne remplacera le dialogue direct et spontané avec un être humain. Il est évident également que l'emploi de « chatbot » ne saurait avoir le même effet ni être méthodologiquement et pédagogiquement exploité, sauf dans le cas de cours de traduction, de traductologie, de linguistique, d'analyse contrastive.

✧ **EdTech**

Il n'est pas facile d'en trouver une définition émanant d'une institution officielle non commerciale, hormis un article de France Travail (Ministère français du travail) au cours d'un entretien avec Anne-Charlotte Monneret, directrice générale d'*EdTech France* :

Alors que le terme d'« EdTech » (ndlr : contraction des mots « éducation » et « technologie ») est apparu dans la littérature anglo-saxonne dès 2006, ce n'est que depuis deux ans, du fait de la crise sanitaire, qu'il est très employé en France. L'« EdTech » désigne les entreprises qui utilisent le numérique pour améliorer l'expérience d'apprentissage, que ce soit côté formateur/enseignant ou côté apprenant/élève.

Les *EdTech* ont également pris de l'ampleur dans le monde éducatif en relation avec la crise sanitaire, si l'on en croit l'étude d'Aude Inaudi et Jean-Marc Francony (2022 : 2). Ces chercheurs vérifient l'hypothèse selon

laquelle « les acteurs de la EdTech du secteur scolaire se positionnent comme des régulateurs du « numérique éducatif », positionnement particulièrement visible lors du premier confinement de mars à mai 2020 ».

La didactique de la langue française a donc fortement intérêt à participer activement, en France et hors de France, à ces deux évolutions à la fois parallèles et reliées du monde de l'entreprise et celui de l'éducation.

✧ Environnement de développement

Infrastructure logicielle qui permet la création de programmes. FranceTerme, Journal officiel du 16/09/2014

Même si « environnement de développement » est enregistrée dans le domaine informatique, les notions d'*environnement*, de *création* sont particulièrement pertinentes pour les enseignants en langues, y compris ceux qui se lancent dans la création d'applications mobiles ainsi que ceux qui chercheraient une approche structuro-globale. « Environnements virtuels d'apprentissage » fait d'ailleurs partie du discours des auteurs de ce numéro.

✧ Flux (en)

Se dit de la diffusion ou de la réception par l'internet de contenus audio et vidéo, selon un mode de transmission permettant une lecture en continu sans téléchargement. FranceTerme, Journal officiel du 21/01/2015.

La recommandation officielle est d'employer en français « en flux » au lieu de « en streaming ». Il est évident que dans ce cas, même en s'évertuant à dire « en flux continu », on ne se fait pas bien comprendre, « streaming » étant fortement ancré dans les habitudes, en particulier celles de la génération des étudiants d'aujourd'hui. Il en est de même pour *podcast* que nous avons renoncé à insérer dans ce lexique car ce terme est extrêmement courant en français d'aujourd'hui et la recommandation officielle (*audio* au lieu de *podcast*) est, à notre sens, dépassée, même si elle a été publiée au Journal officiel en 2020.

✧ Icône

Sur un écran, symbole graphique qui représente une fonction ou une application logicielle particulière que l'on peut sélectionner et activer au moyen d'un dispositif tel qu'une souris. FranceTerme, Journal officiel du 10/10/1998.

✧ Intelligence artificielle

Champ interdisciplinaire théorique et pratique qui a pour objet la compréhension de mécanismes de la cognition et de la réflexion, et leur imitation par un dispositif matériel et logiciel, à des fins d'assistance ou de substitution à des activités humaines. FranceTerme, Journal officiel du 09/12/2018.

✧ Invite, invitologie, instruction générative

Invite : Message visuel ou sonore sollicitant, conformément à une disposition programmée, l'avis ou l'action de l'opérateur. FranceTerme Journal officiel du 22/09/2000.

On remarque que la définition officielle en vigueur est ancienne (année 2000) ; celle que le lecteur trouvera d'Elena Moltó dans son article de ce 17^e numéro est plus actuelle, en fonction des intelligences artificielles : « Une invite est une entrée sur un *chat* générateur de texte ou d'image » le tout dans le cadre de l'*invitologie*, « néologisme formé sur le mot invite ».

À cela il faut ajouter que dans *FranceTerme*, on découvre, avec le même *équivalent étranger* que le mot « invite » (« prompt »), une nouvelle l'entrée, « instruction générative » qui est au Journal officiel depuis le 6 septembre 2024. Elle s'assimilerait alors à une actualisation ou un complément de « invite ».

Instruction générative : Consigne donnée par un utilisateur à un modèle génératif, généralement formulée en langue naturelle, qui décrit la tâche à accomplir.

Il resterait à définir ce que nous devons entendre par « langue naturelle » lorsque l'on se place dans le cadre du recours à l'IA pour l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère...

✧ **Langue construite, langue inventée, langue artificielle**

La terminologie officielle française ne donne pas encore, à notre connaissance, d'équivalent pour *conlang* dont l'usage international est manifeste voire croissant, au détriment de « langue construite » par exemple. Il est important de savoir quel est le meilleur terme à employer pour désigner une langue complètement inventée par une personne ou une communauté, contrairement à une « langue naturelle ». D'autant plus que les « langues construites » sont aussi traditionnellement appelées « langues artificielles ». Par conséquent, une confusion et une fusion s'opèrent entre *langue construite* et langue produite par une intelligence artificielle.

✧ **Livre numérique**

Ouvrage édité et diffusé sous forme numérique, destiné à être lu sur un écran. FranceTerme, Journal officiel du 04/04/2012. FranceTerme précise que « Livre électronique n'est pas recommandé dans ce sens ».

✧ **Logiciel, logiciel éducatif**

Logiciel : Ensemble des programmes, procédés et règles, et éventuellement de la documentation, relatifs au fonctionnement d'un ensemble de traitement de données. FranceTerme, Journal officiel du 22/09/2000.

Terme pionnier (sa première entrée au journal officiel remonte au 22 décembre 1981), *logiciel* est de nos jours accompagné d'une bonne vingtaine de genres de logiciel, dont le *logiciel éducatif* : *Logiciel d'aide à l'acquisition de connaissances ou de compétences* (2007).

Il est possible de dire que « logiciel » en didactique du français remporte un certain succès sur le terrain de l'intégration de termes français. On le rencontre assez souvent « libéré » de la tutelle du signalement de son *équivalent étranger*. Son inscription au Journal officiel dès 1981 a forcément

contribué à ce que les usagers soient sûrs de prononcer et d'écrire le bon terme.

✧ **Ludification**

Utilisation de ressorts ludiques dans une démarche pédagogique ou mercatique. FranceTerme, Journal officiel du 09/07/2019.

On observe que l'équivalent étranger « gamification » est encore souvent employé par enseignants et étudiants de français langue étrangère en Espagne mais *ludification* est un terme bien correct et officiel en langue française.

✧ **Micromonde**

Environnement informatique à visée pédagogique, qui permet à l'apprenant de construire seul ses propres expériences à l'aide d'outils simples. Dictionnaire le Robert en ligne.

✧ **Microrécit vidéo (microrécit, forme abrégée)**

Vidéo de format très court, mise en ligne pendant une période limitée, qui est utilisée sur les réseaux sociaux pour mettre en récit la vie quotidienne de son auteur. FranceTerme, Journal officiel du 09/07/2021

Le *microrécit* fait partie des termes généralement voire totalement inconnus, contrairement à « story/Stories », que ce soit pour un locuteur français ou espagnol, compte tenu de son degré d'usage dans la communication générale et quotidienne et sur les réseaux sociaux. Cependant, pour un enseignant de français, l'emploi de *microrécit*, dans une consigne par exemple, ouvre des perspectives ajoutées au service de la qualité, ne serait-ce que pour la définition de « récit » et du verbe « rédiger » dont beaucoup d'apprenants à des niveaux A1-A2 ne saisissent pas toujours bien le sens.

✧ **Rétroaction, retour, rétroactif, bilan pédagogique**

Selon *FranceTerme*, l'équivalent de *feedback* est « bilan pédagogique » ou « bilan » : *Évaluation par un enseignant d'une activité pédagogique,*

réalisée à partir des résultats obtenus par l'apprenant. Journal officiel du 12/12/2023.

Or l'emploi de *feedback* par les auteurs ne renvoie pas à un *bilan* mais s'oriente davantage dans le sens de « rétroaction », de l'analyse de « retour » de la part de l'apprenant. Il est certain que pour l'enseignement d'une langue, « rétroaction » est en cohérence avec les approches actives et actionnelles. Quoi qu'il en soit, l'emploi de *feedback* en langue française et en didactique est à considérer de près car l'équivalent officiel en français est récent, paru au Journal officiel du 12/12/2023. Il s'agira de savoir si on se réfère à un véritable « bilan » et à une « évaluation ».

✧ **Sortie, donnée de sortie**

Dans le domaine de l'intelligence artificielle, une donnée de sortie est une valeur représentant tout ou partie de l'opération effectuée par le système d'IA à partir des données d'entrée. Commission nationale éthique et libertés⁵ (CNIL).

Un sens de *sortie*, dans le domaine de l'IA, n'a pas été repéré sur *FranceTerme*.

✧ **Mobile multifonction (forme abrégée : mobile), téléphone intelligent, ordiphone**

Mobile multifonction : *Terminal mobile qui assure la téléphonie et l'accès à l'internet par voie radioélectrique, ainsi que d'autres fonctions informatiques ou multimédias. FranceTerme Journal officiel du 11/01/2018.*

L'office québécois de la langue française privilégie téléphone intelligent, mobile multifonction, mobile, téléphone multifonction, ordiphone.

Il y a par conséquent l'embarras du choix pour ne pas dire « smartphone » lorsqu'on s'exprime en français. La préférence dans l'usage ne pencherait-elle pas du côté de « téléphone portable », forme abrégée « téléphone » ?

⁵ <https://www.cnil.fr/fr/definition/donnee-de-sortie-ia> [consulté le 15 octobre 2024].

✧ **Suiveur, abonné**

« Suiveur » serait, semble-t-il, le terme que nous devrions utiliser en français à la place de « follower », même si les définitions officielles de « suiveur » présentent dans *FranceTerme* appartiennent à des domaines précis de l'économie et des finances et ne s'adaptent pas au suivi d'un utilisateur d'application mobile pour l'apprentissage d'une langue. C'est pourquoi nous ne pouvons en reproduire aucune pour ce lexique.

« Suiveur » est aussi répertorié par l'Office québécois de la langue française mais la définition (ancienne, 1976), met l'accent sur son aspect péjoratif : « Dispositif permettant de suivre l'évolution d'un phénomène par asservissement ».

L'Académie française, dans sa rubrique *Dire, ne pas dire, Anglicismes, Néologismes & Mots voyageurs*, a publié un article intitulé, « *Followers*. On explique que le mot se fonde sur le verbe « suivre », *to follow*, et on propose une liste de mots qui en rendent le sens « disciple, partisan, admirateur, servant, fidèle, acolyte, suivant, compagnon, serviteur » parmi lesquels il faudrait choisir, « suiveur n'apparaissant pas... Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* (9^e édition), *suiveur* et *suiveuse* n'ont pas de sens numérique et le lecteur est renvoyé à la rubrique « Dire, ne pas dire... ».

Au bout de la volonté d'employer un terme français, en l'absence d'une proposition claire et adaptée à des environnements numériques et didactiques (abonné pourrait peut-être correspondre convenablement à certaines situations numériques à la place de « follower»), nous en déduisons que le cas de « suiveur » rejoint celui de « flux » ou « bouche à oreille » et que *follower* a le champ libre pour poursuivre sa forte progression et de beaux jours devant lui.

✧ **Utilisateur ; Expérience de l'utilisateur**

Expérience de l'utilisateur : *Ensemble des impressions que l'utilisateur retire de son interaction avec un dispositif numérique et qui tiennent à l'interface et aux fonctionnalités de ce dispositif. FranceTerme, Journal officiel du 16/11/2019.*

Les auteurs *De ce dix-septième numéro* ont été amenés à employer souvent le terme *utilisateur* en se référant aux applications mobiles étudiées. « Utilisateur » n'apparaît pas dans *FranceTerme*, sans doute parce qu'il appartient plus au français général, contrairement à « Expérience de l'utilisateur », ce qui nous convient tout à fait car l'analyse de l'expérience des apprenants-utilisateurs est au cœur de toutes les démarches des enseignants ayant recours aux outils numériques pour enseigner et motiver la communication en français.

Conclusions

Nous avons finalement obtenu une trentaine de termes, fruit d'une ligne directrice qui donne la priorité au français. La démarche nous a permis de voir à quel point le suivi du didacticien en langue-culture française de la terminologie française en vigueur dans le domaine numérique est stratégique, au risque d'obtenir des échanges avec les apprenants, des discours didactiques et pédagogiques qui contiendraient majoritairement une langue de spécialité numérique en anglais. Dans ce *petit lexique numérique* pensé pour un usage en didactique et en pédagogie de la langue-culture française, trois groupes se dessinent :

- Les termes dont l'emploi est facile, clarifiant, quel que soit le niveau : dialogueur, dialogue en ligne, apprentissage mobile, invite, sortie, ordiphone, application, expérience de l'utilisateur, etc.

- Ceux dont l'intégration est plus difficile mais n'en demeure pas moins enrichissante pour des niveaux plus élevés et indispensable pour la formation des professeurs de français : rétroaction, bilan, icône, microrécit, ludification, logiciel, *EdTech*, environnement de développement, etc.

- Ceux dont la cause est perdue : *flux* au lieu de *streaming*, *suiveur* au lieu de *follower*, *bouche à oreille* au lieu de *buzz*.

Le troisième groupe est nettement le plus réduit, ce qui est rassurant pour la vitalité du français langue internationale dans un domaine où il ne part vraiment pas favori... En définitive, presque tous les termes français du domaine numérique servent directement la cause de l'enseignement-

apprentissage de cette langue car ils représentent un apport en vocabulaire accessible, simple, formateur, différent, intéressant, fonctionnel, technique, humain. Il est aisé d'envisager son exploitation aussi bien dans l'exercice de l'enseignement que dans l'entraînement à l'expression de la pensée en langue française.

Au cours de cette petite recherche, nous avons eu l'occasion de constater que même si des mises à jour des définitions publiées au *Journal officiel de la République française* sont réalisées grâce à l'action du Ministère de la culture, de ses délégations et commissions, ces actualisations se font le plus souvent sur une période de temps allant de 5 voire 15 ans et même un quart de siècle pour les définitions qui portent la date de l'an 2000. Sauf exceptions (le dialogueur pédagogique par exemple), les termes officiels reconnus par l'État français, lorsqu'ils apparaissent, ont du mal à suivre le rythme des évolutions numériques et des besoins éducatifs en général et de l'enseignement des langues vivantes en particulier. Ce décalage met en péril les progrès réalisés dans l'usage de termes numériques français et la prévention de la généralisation d'*équivalents étrangers* chez les usagers et apprenants de la langue française en France et hors de France.

Enfin, ce *petit lexique* aura au moins eu le mérite de jouer le rôle de postface *De ce dix-septième numéro* de la revue *Synergies Espagne* et de me donner l'occasion de remercier les coordinatrices Justine Martin et Claude Duée et ainsi que tous les auteurs pour leur précieuse collaboration.

Bibliographie

Académie française. 2020. Followers. [En ligne] : <https://www.academie-francaise.fr/followers> [consulté le 15 octobre 2024]

Centre européen pour les langues vivantes (CELV). 2024. *Glossaire multilingue de termes clés de l'éducation aux langues*. Conseil de l'Europe.

[En ligne] : <https://www.ecml.at/Resources/ECMLglossaries/tabid/5484/language/fr-FR/Default.aspx> [consulté le 15 octobre 2024]

2024. *Recommandation relative aux applications mobiles*. Publié en septembre 2024. [En ligne] :

<https://www.cnil.fr/sites/cnil/files/2024-09/recommandation-applications-mobiles.pdf> [consulté le 15 octobre 2024].

Commission nationale éthique et libertés (CNIL). *Glossaire de l'intelligence artificielle (IA)*. [En ligne] : <https://www.cnil.fr/fr/intelligence-artificielle/glossaire-ia> [consulté le 15 octobre 2024].

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF). 2022. *Vocabulaire de l'éducation et de la recherche. Termes, expressions et définitions publiées au journal officiel*. Commission d'enrichissement de la langue française. Préface de Paul de Sinety. [En ligne] : <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/langue-francaise-et-langues-de-france/Agir-pour-les-langues/Moderniser-et-enrichir-la-langue-francaise/Nos-publications/Vocabulaire-de-l-education-et-de-la-recherche-2022> [consulté le 15 octobre 2024].

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLF). *FranceTerme*. Ministère de la culture. [En ligne] : <https://www.culture.fr/franceterme> [consulté le 15 octobre 2024].

France travail. 2023. « Les EdTech : le numérique au cœur de l'expérience d'apprentissage ». [En ligne] : <https://www.francetravail.org/accueil/actualites/2023/les-edtech--le-numerique-au-coeur-de-lexperience-dapprentissage.html?type=article> [consulté le 15 novembre 2024].

Inaudi, A., Francony, J-M. 2022. « Les EdTech, régulateurs du numérique éducatif ? ». *Communication, technologies et développement*, n° 12. [En ligne] : <http://journals.openedition.org/ctd/8009> [consulté le 15 octobre 2024].

Office québécois de la langue française. *Grand dictionnaire terminologique (GDT)*. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/> [consulté le 15 octobre 2024].



© Synergies Espagne, n° 17, Année 2024.

Revue du GERFLINT.

ARK : <https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb426965443>

Bibliothèque nationale de France.

- Décembre 2024 -

Éléments sous droits d'auteur. Modalités de lecture et de citation, politique d'archivage et mentions légales consultables sur le site de l'éditeur et de la revue :

<https://gerflint.fr/>

<https://gerflint.fr/synergies-espagne>

